

REPUBLIQUE FRANCAISE
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
(article L. 121-8 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le conseil municipal de la commune de Bandol se réunira en séance ordinaire du 1er trimestre 2023, **le vendredi 27 janvier à 17 h**, salle du conseil municipal, mairie annexe, rue Gabriel Péri – 83150 Bandol.

- 1 Dénomination de voie privée - Impasse des Alpilles
- 2 Convention de servitudes entre ENEDIS et la commune de Bandol - Parcelles BK 36 et BK 76 Vallon des Graviers sud et avenue du Littoral
- 3 Convention de Servitudes entre ENEDIS et la commune de Bandol - Parcelle BK 72 et BK 78 Vallon des Graviers sud
- 4 Adhésion de la commune de Bandol au RESAH (réseau des acheteurs hospitaliers)
- 5 Débat d'orientations budgétaires 2023

Fait à Bandol, le 20 janvier 2023

Le Maire,

